Référent CSE harcèlement et agissements sexistes

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Référents CSE harcèlement et agissements sexistes ; toute personne qui souhaite découvrir ce qu'est le rôle du référent CSE et/ou mieux cerner les définitions légales de l'agissement sexiste, du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et de l'agression sexuelle

Pré Requis

Aucun

Objectifs professionnels

Prévenir et agir contre le harcèlement moral et/ou le harcèlement sexuel et les agissements sexistes en entreprise.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Savoir définir les notions d'agissement sexiste, de harcèlement moral, de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle ; connaître les définitions légales.
Comprendre le cadre légal et les responsabilités de l'employeur en matière de prévention et de protection des salariés contre ces agissements.
Connaître les missions et les responsabilités du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.
S'approprier les outils et méthodes pour intervenir efficacement dans son rôle de référent CSE : informer, orienter, accompagner.

Contenu de formation

MATIN
Accueil et introduction
Présentation des objectifs et périmètre de la formation : rôle clé du référent CSE harcèlement et agissements sexistes.
Présentation des participants et recueil des attentes.
Cadre légal et règlementaire
Définitions : agissements sexistes, harcèlement moral et sexuel, agressions sexuelles.
Différences entre ces notions et points communs.
Obligations légales de l'employeur (Code du travail, Code pénal).
Rôle du référent CSE : missions et limites.
Quiz interactif pour évaluer les connaissances de base sur le cadre légal.
Identifier et prevenir les risques
Signaux d'alerte et comportements à risque.
Impact sur les salariés et l'organisation (santé, performance).
Outils de prévention : formation, communication interne.
Exercice pratique : étude de cas, analyser une situation fictive pour détecter les comportements inappropriés.

APRES MIDI
Le rôle du référent
Positionnement et posture du référent CSE.
Conduite d'écoute active et gestion des signalements.
Collaboration avec les acteurs internes (RH, managers, CSE).
Atelier pratique : gestion d'un signalement.
Sensibiliser et accompagner
Concevoir et animer des actions de sensibilisation.
Mener le 1er entretien : guide pratique pour mener efficacement le 1er entretien.
Transmettre aux personnes internes compétentes : savoir transmettre les informations pertinentes pour permettre d'initier les actions adaptées à la situation.
Partage d'expériences : échanges entre participants sur des actions déjà mises en place ou envisagées.
Conclusion et plan d'actions (30mn)
Synthèse des acquis.
Élaboration d'un plan d'action personnel.
Évaluation de la formation et clôture.

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Référent CSE harcèlement et agissements sexistes

Méthodes et outils pédagogiques

Formation en Présentiel
Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'échanges et de mises en situation.
Méthodes pédagogiques :
Apports théoriques pour développer la connaissance.
Illustrations des apports par des exemples de situations concrètes et réelles vécues en entreprise, des vidéos, etc. pour faciliter la compréhension et susciter la réflexion.
Echanges, débat pour favoriser la prise de conscience.
Exercices, mises en situation pour expérimenter des techniques et outils.
Un diaporama participe à l'animation de la journée.
Un support est transmis aux participants.
Un livret d'exercices permet de mesurer les acquis, complété individuellement, corrigé en collectif ; le corrigé est remis à chaque participant.
Moyens pédagogiques :
Formation active et participative au cours de laquelle l'intervenante va s'appuyer sur des cas concrets vécus en entreprise par les participants et/ou des cas issus de sa propre expérience professionnelle.
La pédagogie déployée vise à aider les participants à acquérir les capacités nécessaires pour mener à bien leur mission au sein de l'entreprise.
Apports théoriques et pratiques avec mise en situation professionnelle à travers de cas pratiques avec analyse/correction et retour du formateur.

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Tour de table, en début et en fin de formation. En début de formation : faire connaissance, présenter les objectifs et le déroulement de la formation, recueillir les attentes individuelles. En fin de formation : faire le bilan, repérer si les réponses apportées ont bien répondu aux attentes exprimées.
Grille de compétences : le stagiaire s'auto-positionne en début puis en fin de formation ; il mesure sa progression. La grille complétée récupérée en fin de formation nous permet de repérer comment le stagiaire se voit évoluer.
Exercices en cours de formation : cas pratiques apportés par les stagiaires issus de leur quotidien et jeux de rôle réalisés en binômes corrigés et débriefés en collectif permettent de s'entraîner tout en identifiant les acquis, la progression, les axes de progrès ; des conseils personnalisés sont proposés par le formateur.
Un questionnaire de satisfaction permet à chaque stagiaire d'exprimer son appréciation sur l'atteinte des objectifs, la pédagogie et l'accompagnement mis en œuvre par le formateur, l'organisation matérielle de la formation et de préciser sa satisfaction globale.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine

Sanction formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action

Dates et lieux

Mont de Marsan en 2027 : 25 janvier / 21 juin
Ustaritz en 2027 : 1er mars / 23 septembre
Saint Paul Lès Dax en 2027 : 03 mai / 25 novembre

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 3 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **450.00 € HT**

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Référent CSE harcèlement et agissements sexistes

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Sylvie BEAUVAIS
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : sylvie.beauvais@asfo-adour.org

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -